



NON au harcèlement

Oui à la tolérance et au vivre-ensemble

Année 2023-24

N°4 : Décembre



Bienvenue sur cette newsletter NAH du collège Emile Cizain

Edito

Chers élèves, chers parents, chers personnels du collège, Nous espérons que vous avez apprécié le dernier numéro avec les nombreuses pépites réalisées par petits et grands, tous bien investis dans la lutte contre le harcèlement scolaire.

Le mois de décembre a été plus calme en apparence mais toujours aussi actif dans les coulisses avec des suivis d'élèves et la préparation de deux beaux événements à venir en janvier.

Au menu de ce numéro 4, vous trouverez donc des informations sur le prix #NAH et sur les ambassadeurs collégiens.

Excellente lecture et belle fin d'année. Rendez-vous en 2024.

L'équipe PHARE

Chefs d'établissement

Madame Cosentino
Principale et responsable de la publication

Monsieur Saurat
Principal-adjoint

Cellule PHARE

Madame Caroline Mathias
Référente PHARE

Madame Pauline Cisar
Madame Marine Duband
Monsieur Roland Fayard
Madame Pauline Pelletier

Lors de la semaine de lutte contre le harcèlement scolaire organisée début novembre dans notre collège, nous tenions beaucoup à ce que chacun prenne conscience que cette lutte et la prévention ne reviennent pas à l'unique engagement de la cellule PHARE. Chacun est un maillon fort indispensable, qu'il soit enseignant, parent, personnel d'établissement, élève...

Et oui, les élèves aussi prennent part entièrement au combat, à la sensibilisation et à la prévention. D'ailleurs, nous avons la chance dans notre collège d'avoir déjà de beaux exemples engagés et créatifs. La parole, les idées et les actions des élèves sont très souvent impactantes et efficaces. Ce ne sont pas nos jeunes qui nous démentiront.

≡ Le prix Non au Harcèlement #NAH

Pour encourager cet engagement des jeunes (de l'école au lycée), l'Éducation Nationale organise sa onzième édition du Prix NAH. L'objectif premier est de leur donner la parole et les rendre acteurs en les laissant « s'exprimer collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo (2') qui servira de support de communication pour les projets qu'ils souhaitent mener dans leur établissement. »

La production réalisée « sous la conduite des équipes pédagogiques et éducatives » devra être envoyée au référent académique en respectant le planning ci-contre. Plusieurs prix sont décernés selon le niveau : école, collège, lycée, inter-degré. Quatre prix spéciaux s'y rajoutent pour récompenser des thématiques précises suivantes : « harcèlement sexiste et sexuel », « cyberharcèlement », « inclusion » et pour cette année olympique « valeurs du sport ».

Sur la belle lancée des actions du mois de novembre, ne serait-il pas top de relever un nouveau challenge ? Chiche d'y faire participer notre collège pour la première fois ? Avis aux amateurs. Affaire à suivre !

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/prix-non-au-harcèlement-12137>



À vos agendas

Prix « Non au harcèlement »

- **Vendredi 26 janvier 2024** : date limite d'envoi des productions dans les académies
- **Du lundi 29 janvier au vendredi 8 mars 2024** : phase académique du prix
- **Vendredi 8 mars 2024** : date limite des remontées des lauréats académiques au ministère
- **du lundi 11 mars 2024 au vendredi 5 avril 2024** : phase nationale du prix
- **entre le 13 et 30 mai 2024** : publication et cérémonie de remise des prix

Safer internet day

- **Mardi 6 février 2024**

Les prochaines newsletters reviendront plus en détails sur ces événements



Numéros d'urgence

Victime ou témoin de harcèlement ou de cyberharcèlement ?
Appelez le :

3018

Numéro gratuit, anonyme, confidentiel, joignable 7j/7 de 9h à 23h.

Le numéro de l'académie de Lyon pour signaler des situations de harcèlement est le :

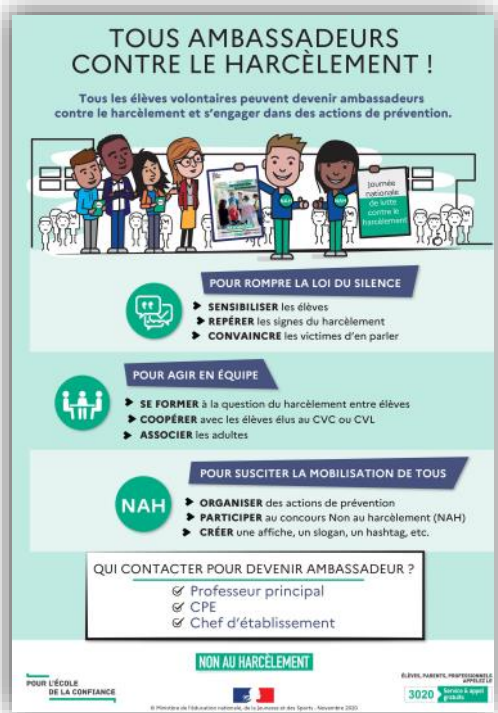
0 800 409 409.

NEWSLETTER #NAH DU COLLÈGE ÉMILE CIZAIN DE MONTLUEL

Année scolaire 2023-24 | Numéro 4 (décembre)

NON au harcèlement

Oui à la tolérance et au vivre-ensemble



≡ Des ambassadeurs « Non au Harcèlement » bientôt dans notre collège

L'engagement des élèves peut monter d'un cran lorsqu'ils décident par exemple de devenir ambassadeurs. Le programme national PHARE prévoit que chaque collège ait une équipe d'au moins 10 ambassadeurs de 5e à la 3e. Nous avons la chance d'avoir dans notre collège est très beau dispositif de « médiation par les pairs » piloté par Monsieur Plisson : dix des médiateurs se sont portés volontaires pour constituer la première équipe d'ambassadeurs d'Emile Cizain. Deux autres élèves de 5e les ont rejoints.

Les missions des ambassadeurs ne s'improvisent pas ; elles nécessitent une formation cadrée par l'Education Nationale. Celle-ci commencera le 11 janvier 2024 et sera animée par Marine Duband et Caroline Mathias.

Peut-être vous demandez-vous, ce qu'est un ambassadeur NAH ? « Dans les collèges, les élèves ambassadeurs se font le relais, auprès de leurs pairs, des enjeux de la prévention du harcèlement et des moyens d'y contribuer ». Quel joli challenge au service de leurs camarades que ces ambassadeurs pourront valoriser dans leur parcours citoyen (pour l'oral du DNB).

Dans une prochaine newsletter, nous vous les présenterons et évoquerons les projets et actions qu'ils ont en tête pour faire de notre collège, un lieu d'apprentissage et de vie où le bien-être sera encore plus présent.

≡ Le harcèlomètre

Pour clore cette 4e newsletter, nous vous proposons un outil qui pourrait se montrer bien utile. En effet, il est parfois difficile de repérer des comportements violents et malsains, qui plus est, quand ils sont banalisés.

Anaëlle Schmit, une professeure documentaliste en Bourgogne Franche Comté, a créé ce document qui sert à sensibiliser le plus grand nombre d'élèves sur des comportements inappropriés. En effet, son outil aide à repérer les comportements indécents et donc à les signaler. Un comportement se situant dans la zone verte est tout à fait correct. Dès que l'on descend dans les zones orangées ou rouges, ce n'est plus le cas : le comportement est alors devenu inacceptable. Si en plus, il est répété, il est du domaine de harcèlement. Il faut le signaler immédiatement pour l'arrêter.

Pour cet outil, Mme Schmit s'est inspirée du « violentomètre » réalisé par la préfecture du Lot-et-Garonne et utilisé pour les violences conjugales. Nous la remercions pour le partage de son document, massivement diffusé dans les établissements scolaires.

Nous espérons que cet outil vous sera d'une aide précieuse pour distinguer les comportements sains.

Ce camarade / cette personne :

Respecte mes goûts, mes besoins, mes choix

Me permet d'être à l'aise quand je suis avec lui/elle

Est content.e pour moi lorsque je me sens épanoui.e

Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai besoin d'aide

Me critique et me juge en permanence

M'exclut, me met volontairement à l'écart

Se moque de moi, me donne des surnoms méchants

Lance des rumeurs sur moi

Publie des choses qui me rabaissent sur les réseaux sociaux

Me force à faire des choses dont je n'ai pas envie, me fait du chantage, me menace

Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte

Me vole, me détériore et/ou me rackette mes affaires

Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement

Ce comportement est sain

Vous vous **respectez** l'un et l'autre. Même s'il vous arrive de vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal et tu n'as pas à le supporter. Ce n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces comportements se répète, tu es victime de **harcèlement**.

Cette situation peut changer et tu peux te faire aider.

Ne reste pas seul.e ! Cela pourrait avoir de graves répercussions sur ta santé et ta scolarité.

≡ Belles fêtes de fin d'année

Rendez-vous en 2024 ≡